

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société des Alumni,
diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel**

17 avril 2019 - 18h00, Bâtiment principal, Salle C45, 1^{er} étage

- Président :** M. Loris Petris
- Secrétariat :** Mme Marilou Laubscher
- Présents :** Livie Bilat, Ariane Brunko-Meautis, Virginie Conti, Christian Coray, Kiana Delshad Nik, Willy-René Felgenhauer, François Hainard, Roland Kaehr, Augustin Karamage, Marlyse Kristol-Labant, Cédric Léger, Martine Rossier, Nadine Scholl, Daniel Schulthess
- Invité :** Kilian Stoffel, recteur de l'Université de Neuchâtel
- Excusés :** Natacha Aubert, Claude Augsbuger, Didier Berberat, Johan Boillat, Micheline et Pierre Centlivres, Loïc Chollet, Jean Dessoulavy, Dunvel Even, Claude Frey, Fabian Greub, Jérôme Hennert, Claude Jacot, Marc-Antoine Kaeser, Pierre-Alain Mariaux, Marinette Matthey, Mauro Moruzzi, Raffaele Poli, Loyse Renaud Hunziker, Claude-Alain Risse, Philippe Robert, Jean-Claude Rouèche, Hugues Scheurer, Basile Schwab, Carine Skupien Dekens, Pierre Steiner, Simon Stoeckli, Tobias von Waldkirch

Le président ouvre la séance et remercie les membres présents ainsi que le recteur, M. Kilian Stoffel. Il remercie également de sa présence l'ancien président de la SAN, M. Hainard. Il excuse certains membres de la SAN, dont la liste complète est précisée ci-dessus.

L'assemblée accepte l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 25 avril 2018, sur demande ou consultable sur notre site
2. Rapport du président
3. Comptes
4. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharge au Bureau
5. Budget 2019
6. Divers

-
1. **Le procès-verbal du 25 avril 2018 (sur demande ou consultable sur le site internet www.unine.ch/alumni-ne)**

Le procès-verbal est accepté avec remerciements.

2. Rapport du président

Depuis sa fondation en 1889 sous le nom de *Société académique neuchâteloise*, la *Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel* (SAN) est une association à but non lucratif (art. 60 du CCs) qui vise à « contribuer au développement et au rayonnement de l'UniNE » (art. 2). Durant l'année 2018, ses activités ont notamment permis de soutenir différents projets, d'améliorer son recrutement et de récompenser l'excellence au sein de l'UniNE.

Soutiens

En 2018, la SAN a soutenu les projets suivants pour un montant total de Fr. 24'511.75, en augmentation par rapport à 2017 (Fr. 22'487.35) :

- Centre de carrière, séminaire *Préparer son avenir professionnel*, printemps et automne 2018
- Futhé - Festival de Théâtre Universitaire, programmation 2018
- Ensemble Pange Lingua, concerts du 17 mars 2018 à Neuchâtel et des 23 et 24 juin 2018 à Genève
- Groupe de Théâtre Antique (GTA), programmation 2018
- Jeune Consulting, conférence du 24 avril 2018
- Institut d'archéologie, voyage d'études en Bulgarie du 16 au 23 septembre 2018
- Société d'étudiants de Belles-Lettres, L'éLetro'choc
- Cours d'été 2018
- Dixième anniversaire de *l'Académie du journalisme et des médias*
- Nuit des carrières, le 22 novembre 2018

Membres

Au 31 décembre 2018, la SAN comptait 721 membres dont 32 à vie. Elle en compte 754 aujourd'hui, au 16.04.2019. Elle en comptait 514 fin 2014, ce qui correspond à une augmentation de 40% sur quatre ans (2014-2018), sous la présidence actuelle. Cette évolution est très réjouissante et témoigne d'efforts constants dans le recrutement de nouveaux membres, notamment lors de la remise des titres à l'UniNE.

Prix et activités

En 2018, les prix suivants ont été remis :

- Prix d'Excellence BA en Faculté des lettres et sciences humaines à Mme Cécile Rosat et Mme Kamala Waber ;
- Prix d'Excellence MA en Faculté des lettres et sciences humaines à Mme Jamaëlle Corrado ;
- Prix d'Excellence Crosetti en Faculté de droit à M. Steve Jeanneret.

Le président de la SAN a profité de chacune de ces occasions pour promouvoir l'esprit Alumni au sein de l'UniNE ainsi que la SAN. Il a également relancé la Faculté des sciences à propos de la création d'un Prix d'excellence.

Le président a représenté la SAN au sein du Conseil de fondation du Prix Nexans pour l'attribution dudit prix le 11 décembre 2018 à Madame Alexandra Blanc et Monsieur Yvan Schulz.

Le 22 novembre 2018, la SAN a financé trois ateliers dans le cadre de la Nuit des carrières, manifestation d'envergure nationale. Le président en a profité pour promouvoir la SAN auprès d'un large public.

Afin de susciter un débat interfacultaire autour de l'écologie du futur, de l'innovation technologique et de l'audace, la SAN a organisé le 24 octobre 2018 une conférence où l'écoexplorateur Raphaël Domjan (PlanetSolar, SolarStratos) a expliqué les enjeux environnementaux de demain et commenté son parcours à l'Aula des Jeunes-Rives.

En 2018, la SAN a pu obtenir du rectorat de l'UniNE que tous les nouveaux diplômés puissent obtenir une adresse électronique pérenne (@alumni.unine.ch) leur permet ainsi de rester en contact avec leur Alma Mater.

Société faîtière des Alumni, la SAN a conclu en 2018 une nouvelle convention avec UniNext, société des Alumni de la Faculté de droit, qui redevient dès lors membre collectif de la SAN, comme la SNSE (Faculté des sciences économiques) l'est depuis des années et avec une grande fidélité. Le président se réjouit des synergies qui se dessinent grâce à ces nouvelles collaborations.

Le site internet de la SAN a été entièrement revu et amélioré en 2018. On y trouve notamment les textes récompensés par des prix ainsi que les vidéos des grandes conférences de la SAN.

Avantages

La SAN offre une large gamme d'avantages concrets et financiers à ses membres et les encourage à en profiter : assurances (solution+benefit, Protekta, CSS, Zurich, etc.), culture (Latenium, Pange Lingua, GTA, Le Futhé, STOA, Club 44, Théâtre Orchestre de Bienne Soleure, etc.), médias et loisirs (journaux, Neuchâteroule, Hôtel Alpes et Lac, Hôtel des Arts, Hotelcard, etc.). A partir de 2019, cette offre s'élargira encore avec une réduction de 50% aux conférences bihebdomadaires de l'Université du Troisième Âge.

Comité et Bureau

Elu pour quatre ans lors de l'AG du 25 avril 2018, le Comité de la SAN s'est réuni à deux reprises, le 29 janvier et le 3 septembre 2018. Composé de Mmes Marilou Laubscher (*secrétaire), Martine Rossier (*comptable) et Nadine Scholl, et de M. Jean-Jacques Aubert, Cédric Léger (*trésorier), Loris Petris (*président) et François Tissot-Daguette, il s'est notamment penché sur les activités et la promotion de la SAN. Le Bureau de la SAN (*) a quant à lui assuré la gestion opérationnelle de la SAN.

3. Comptes

Au 31.12.2018, les comptes pertes et profits de la SAN présentent un léger bénéfice de Fr. 5'984.27. Les importantes pertes sur titres du mois de décembre 2018 ont pu être absorbées par les réserves provisionnées ces dernières années à cet effet. Les cotisations se sont élevées en 2018 à 15'090.-, les dons à 260.- et les contributions d'autres associations à 1000.- de la SNSE. Le grand soin apporté ces dernières années à la gestion financière de la SAN, sur tous les plans (rappels de cotisations, remboursement de l'impôt anticipé, précision dans la gestion des titres, etc.), porte ses fruits.

Le président donne la parole à M. Léger qui présente les comptes ainsi que le budget 2018.

Comme l'a précisé le président, le bénéfice de l'exercice 2018 se monte à CHF 50984.27. Au niveau des produits, on relève les cotisations pour un total de CHF 15'090.-, des dons pour CHF 260.-, des revenus sur titres pour CHF 41'322.93 et des intérêts et bénéfices de changes pour CHF 45.35, des gains sur titres pour CHF 5'437.80, soit un total de produits pour CHF 63'156.07.

Au niveau des charges, on relève des subventions pour CHF 24'511.75 (pour un budget de 30'000.-), des frais de bureau, comité et secrétariat de CHF 3'509.65, des frais publicitaires de CHF 4'608.85, des frais de courtage et intérêts de CHF 6'749.93, des pertes de change de CHF 5'696.23, pertes/titres pour CHF 112'095.35 avec une dissolution de la provision pour fluctuation des cours de CHF 100'000.-, soit un total de charges de CHF 57'171.80.

Le bilan au 31.12.2018 se monte en actif et passif de CHF 1'873'307.41.

Grâce à la pugnacité et à l'investissement de M. Léger, la fortune de la SAN est ainsi maintenue. Le président remercie vivement M. Léger pour son attention constante au niveau de la bourse et remercie chaleureusement également Mme Rossier pour la tenue irréprochable des comptes.

4. Vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharge au Bureau et comité

Les comptes 2018 ont été vérifiés le 4 mars 2018 par Messieurs Daniel Haag et Christian Coray, qui les ont déclarés conformes et ont donné décharge à la caissière Madame Martine Rossier.

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité moins les absentions d'usage et donnent ainsi décharge au Bureau et au Comité.

Le président informe que l'un des vérificateurs de comptes, M. Daniel Haag, a donné sa démission et qu'il sera remplacé. Une information sera communiquée aux membres de la SAN en vue de la nomination du nouveau vérificateur des comptes.

5. Budget 2019

Le budget 2019 se monte à CHF 62'500.-. Il prend en compte les charges des frais bancaires, du bureau et de l'administration pour un montant de CHF 11'000.-, des subventions pour un montant de

CHF 35'000.-, des frais de manifestations et communication de CHF 10'000.-, des frais de publicité et d'impression pour CHF 4'500.- avec un montant de CHF 2'000.- de divers.

Au niveau des revenus des cotisations un montant de CHF 16'000.- a été budgétisé ; avec des revenus sur titres de CHF 46'500.-.

Le budget est accepté à l'unanimité par les membres présents.

6. Divers

Président

Le président espère pouvoir augmenter les soutiens de la SAN, car cela contribue à faire connaître la Société des Alumni et à la faire rayonner.

Une conférence sera organisée cet automne. Des contacts avaient été pris avec le prix Nobel de Chimie, le professeur Dubouchet. Malheureusement, il ne lui a pas été possible de se libérer. Des pourparlers sont actuellement en cours pour inviter Mike Horn. Le dossier a été soigneusement travaillé et une réponse est attendue, sachant qu'un des sponsors principaux de Mike Horn se trouve à Neuchâtel.

Recteur

M. Stoffel tient à remercier le président et le comité de l'évolution réjouissante de la SAN. L'augmentation de 40% sur quatre ans est significative au niveau de la culture des liens qui permet ainsi une fidélisation des alumni avec l'institution de leurs études. Il est important au niveau de la communauté de pouvoir offrir le privilège de prolonger le lien. L'adresse pérenne qui a été désormais créée et dont les diplômés peuvent en faire la demande est un outil pour fédérer les actuels étudiants et les anciens et les inciter à maintenir ce lien avec l'UniNE. Il rappelle aussi qu'il est important de préciser que la SAN est la société faîtière des alumni mais également des amis qui peuvent ainsi la soutenir.

Membres

Mme Brunko-Meautis suggère que la plaque jadis posée sur le rocher de la montée de l'Ermitage soit remise en place en 2020 à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de son inauguration (inscriptions grecques réalisées en son temps par le professeur Georges Méautis).

Le président encourage à soumettre cette demande au comité de la SAN.

Le président tient à remercier chaleureusement le Bureau et le Comité de la SAN de leur investissement constant, pertinent et généreux. Il encourage chacun et chacune à faire connaître la SAN, qui rassemble les alumni mais aussi les amis de l'UniNE, comme l'a précisé le recteur. Il se réjouit de la vitalité de la SAN et remercie ses membres de leur soutien et de leur confiance envers cette société centenaire qui œuvre, discrètement mais résolument, au rayonnement de l'UniNE.

Il remercie le recteur de sa présence et du soutien que le rectorat confirme dans la mise à disposition du soutien que la SAN peut obtenir auprès des divers services de l'UniNE, en particulier du Bureau de presse et communication.

Le président remercie également les membres présents à l'assemblée et les invite à se déplacer pour l'apéritif.

Séance levée à 18h50

Neuchâtel, le 4 juin 2019